

La nouvelle aide dans le cadre du Covid destinée aux personnes en situation de pauvreté est nécessaire, mais insuffisante pour éviter une grande crise sociale.

Le 10 décembre, un accord au sein du "Kern" a été trouvé pour prendre de nouvelles mesures de soutien pour les personnes en situation de pauvreté et les groupes vulnérables. Ces mesures visent à réduire l'impact social de la crise du Covid. Aujourd'hui, le Conseil des ministres examinera ces mesures. Le Réseau belge de lutte contre la pauvreté (BAPN) salue l'aide supplémentaire annoncée qui est indispensable pour les personnes en situation de pauvreté. Cependant, nous nous inquiétons fortement car ce soutien sera insuffisant pour éviter une grande crise sociale.

Les mesures proposées sont le résultat de la concertation au sein de la task force fédérale "groupes vulnérables", présidée par la Ministre Lalieux et rassemblant des organisations de terrain et des représentants des groupes vulnérables, ainsi que divers cabinets et administrations. BAPN apprécie particulièrement que lors de ces concertations, la Ministre Lalieux accorde une place centrale aux organisations de terrain et aux personnes en situation de pauvreté en particulier. Un certain nombre de mesures annoncées suivent les recommandations des Réseaux de lutte contre la pauvreté, réunis au sein de BAPN. Par exemple, un supplément quotidien de 5,63 € est accordé aux chômeurs temporaires (pour des raisons de force majeure), y compris pour les personnes travaillant à temps partiel. Ce soutien supplémentaire est particulièrement important pour les personnes, souvent des femmes isolées, qui travaillent involontairement à temps partiel et ont du mal à joindre les deux bouts à la fin du mois. En outre, des ressources supplémentaires sont mises à disposition pour lutter contre la fracture numérique et pour l'accueil des personnes sans-abris dans les grandes villes. Ces mesures de soutien supplémentaires s'ajoutent aux décisions déjà prises d'étendre le tarif social du gaz et de l'électricité à un plus grand groupe de personnes qui ont des difficultés à payer leurs factures d'énergie et de prolonger jusqu'en mars la prime Covid mensuelle pour les bénéficiaires du RIS et de la GRAPA et les personnes porteuses d'un handicap.

Si ces mesures permettent de soulager les personnes en situation de pauvreté, elles ne sont pourtant pas suffisantes pour faire face efficacement aux principales conséquences sociales de la crise. BAPN est profondément préoccupé par l'impact de la deuxième vague, qui frappe les personnes en situation de pauvreté encore plus durement que la première. Rappelons qu'avant la crise, près de 2 millions de personnes en Belgique vivaient avec un revenu, souvent une allocation, en dessous du seuil de pauvreté. Ces revenus, déjà insuffisants dans des circonstances normales, sont soumis à une forte pression une deuxième fois. Les conséquences de cette situation sont majeures et se feront sentir à long terme : les personnes sont incapables de payer leurs factures et se retrouvent dans une spirale d'endettement, les soins de santé sont reportés, de nombreuses personnes deviennent dépressives, d'autant plus qu'il n'y a pas de perspective à long terme. En outre, un grand nombre de ménages, qui pouvaient à peine joindre les deux bouts avant la crise, font maintenant face à de sérieux problèmes en raison de la perte de revenus. Il s'agit principalement de personnes ayant une position vulnérable sur le marché du travail (petit salaire, travail atypique, conditions de travail précaires, travailleurs indépendants dans des secteurs vulnérables, etc.) Ils ne sont pas ou insuffisamment protégés par la sécurité sociale et risquent maintenant de tomber dans le cercle vicieux de la pauvreté.

Afin de faire réellement face aux conséquences sociales de la crise, il est nécessaire de prendre des mesures plus fortes et efficaces dans de nombreux domaines. Les Réseaux de lutte contre la pauvreté, réunis au sein de BAPN, ont rédigé un note énonçant des actions nécessaires sur base des besoins vérifiés sur le terrain. En attendant des mesures structurelles, telles que le renforcement de la sécurité sociale et l'augmentation des revenus et des allocations les plus faibles, l'une des mesures les plus effectives que le gouvernement peut désormais prendre est de fournir un soutien financier direct aux ménages qui ont des difficultés financières (comme il l'a déjà fait pour les entreprises et les travailleurs). L'extension de la prime mensuelle de 50 euros à certaines catégories est une première étape mais insuffisante. Ce montant doit être augmenté pour que les ménages les plus vulnérables ressentent une réelle différence dans leur budget. En outre, cette prime devrait également être accordée à un groupe important de personnes qui en sont actuellement exclues, comme les chômeurs, les jeunes bénéficiant d'une allocation d'insertion, les malades de longue durée, etc. En outre, il est primordial pour BAPN que les personnes en situation de pauvreté soient considérées comme une partie de la solution lorsqu'il s'agit de l'élaboration de mesures et de la communication autour d'elles, comme par exemple, concernant la stratégie de vaccination. Trop souvent la communication qui est faite des mesures en matière de lutte contre la pauvreté et en lien avec la crise sont générales et ne sont pas adaptées aux besoins des personnes en situation de pauvreté. Il est crucial à cet égard de collaborer avec les associations et les organisations de terrain qui sont les plus proches des personnes en situation de pauvreté.